



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2025/02

SEANCE DU 28 JANVIER 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	25

Date de la Convocation

21/01/25

Date d’Affichage

04/02/25

Objet de la Délibération

Equipement informatique des écoles/Demande de subvention au titre de la DETR 2025

L’an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des Loisirs, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, SUC, DAGUES BIE, PADRA, AITA, MEYER, RECH, MARC, DASSENOY, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, SANDOVAL, SARICA, DESCHAMPS, CUSIN.

Absents : Mme FIERLEJ, Mme VITRICE, Mme MONFRAIX, M. CHONG KEE.

Mme GARCIA procuration à Mme RANCHET

M. GOMES procuration à Mme TRIAES

Mme EVEN procuration à Mme PADRA

Mme LEROUX procuration à M. TOUNTEVICH

Mme PERSYN procuration à Mme DASSENOY

Secrétaire : Mme PADRA

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de remettre en état le système informatique des deux groupes scolaires de la commune tant pour améliorer l’utilisation que la sécurité.

Pour ce faire, il présente l’estimatif global de l’opération établi par la société SO Hexawin qui s’élève à 9 803,70 € H.T. et propose de solliciter une subvention auprès de l’Etat sur le dispositif DETR 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l’unanimité des membres présents :

- D’adopter ce projet dont le coût estimatif est de 9 803,70 € H.T.,
- De solliciter l’aide de l’état au taux le plus élevé possible sur le dispositif DETR, au titre de l’année 2025,
- Dit que cette opération sera financée par des subventions sollicitées auprès de l’Etat au taux de 30%, et la part restant à la charge de la commune par autofinancement,
- D’autoriser Monsieur le Maire ou son Adjoint à signer tout document relatif à ce dossier.

La secrétaire de séance

C. Padra

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
M. le Maire,

Christophe Tountevich